

PROPOSITION DE MISSION DE SERVICE CIVIQUE À L' ÉCOLE DE MONBLANC

Une mission de service civique est proposée à l'école de Monblanc (32130)

En quelques mots...

Personne motivée pour accompagner l'équipe pédagogique dans les situations du quotidien, dans des ateliers et en motricité, notamment avec la classe de maternelles. Actions prévues également avec les deux classes d'élémentaire.

Votre mission de Service Civique

Contribuer à la construction des valeurs de vivre ensemble et d'empathie dans le cadre des activités du quotidien de la classe.

Actions :

- Assister les enseignants dans la préparation de la mise en place des activités *sportives*.
- Aider à la gestion des présences/absences le matin pour le service de restauration.
- Contribuer au bon déroulement des activités pédagogiques dans le cadre des projets en extérieur (Grandir Dehors) et dans le quotidien de la classe.

Ce contrat pourra commencer à partir du 8 septembre 2025.

Le contrat d'engagement est de **30 heures**, ou de **20h à 24 heures si le jeune est en situation de handicap**.

Dans le dispositif « éducation nationale », les congés des volontaires coïncident avec les vacances scolaires.

Concernant la rémunération, le volontaire percevra une indemnité mensuelle nette de 619,83 €. En fonction de sa situation sociale, il pourra bénéficier en sus d'une bourse de 114,95 €. Ces sommes seront intégralement versées par l'agence de services et de paiement (ASP).

Vous pouvez postuler directement via le site national du service civique :

<https://www.service-civique.gouv.fr/>

Au besoin, vous pouvez également contacter l'école (05 62 62 34 80) ou la mairie de Monblanc (05 62 62 33 98) pendant les vacances scolaires (Permanences : Les Lundis et Mardis de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h15 et les vendredis de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 16h15).

- Qui peut postuler à une mission de Service Civique ?

- Tous les jeunes de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans en cas de handicap.